

Rekord Eco Pronto

Chape minérale prête à l'emploi, certifiée, éco-compatible, à prise et séchage ultrarapides pour la pose avec des mortiers-collés.

Rekord Eco Pronto assure une stabilité dimensionnelle et un séchage ultrarapides en garantissant la pose des carreaux en céramique après 6 heures, et du parquet à peine après 24 heures.



Rating 5

1. Pour l'intérieur
2. Prête à l'emploi, elle garantit des performances constantes
3. Idéale pour la rénovation et les systèmes rapides de pose
4. Trafic piéton après 3 heures seulement

- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
- ✓ Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

Chapes de pose à prise et séchage ultrarapides adhérentes au support d'une épaisseur ≥ 20 mm et flottantes d'une épaisseur ≥ 40 mm. Épaisseur maximum 80 mm.

Colles compatibles :

- gels-colles, mortier-colles minéraux, à technologie SAS, mortiers-colles organiques mono et bi-composants
- Mortiers-colles à base ciment, colles mono et bicomposantes réactives époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées

Revêtements :

- grès cérame, carreaux en céramique, clinker, terre cuite, mosaïque en pâte de verre et céramique, de tous les types et formats, pierres naturelles, matériaux recomposés, marbres
- parquet, caoutchouc, PVC, linoléum, moquette

Supports :

- planchers en béton préfabriqués ou coulés sur place, chapes à base de ciment, allégés, panneaux thermo-isolants et insonorisants

Environnements intérieurs à usage domestique, commercial et industriel, y compris sujets à des écarts thermiques et au gel, planchers chauffants.

Ne pas utiliser à l'extérieur, sur des supports mouillés et sujets à des remontées d'humidité constantes, dans des locaux avec présence d'eau continue, sur des supports déformables sans en avoir calculé la flexion et prévu les joints de fractionnement de la chape nécessaires; en adhérence sur des coulées de béton non complètement sèches.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Désolidariser des éléments verticaux au moyen d'une bande en matière déformable d'une épaisseur de 8-10 mm, sur toute la hauteur de la chape à réaliser et du revêtement de sol successif. En cas d'épaisseurs < 40 mm introduire un grillage $\varnothing 2$ mm, 50x50 mm fixé au fond et appliquer, frais sur frais, un coulis avec 2,5 parties de ciment, 1 de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 et 1 d'eau. Sur les supports allégés ou avec isolation thermo-acoustiques, il est nécessaire de calculer l'épaisseur de la chape et l'armature en fonction de la classe de déformabilité des matériels susmentionnés.

→ Préparation

Mélanger Rekord Eco Pronto avec de l'eau propre en utilisant les outils de chantiers les plus communs, en respectant le taux de gâchage indiqué jusqu'à l'obtention d'une consistance demi-plastique. En cas de températures proches de 0 °C, protéger les sacs du gel et utiliser de l'eau chaude pour améliorer l'utilisation. En cas de températures élevées, conserver les sacs de Rekord Eco Pronto à l'ombre et utiliser de l'eau froide.

→ Application

Appliquer Rekord Eco Pronto en suivant les normales phases de réalisation des chapes à base de ciment : préparation des bandes de niveau, application et compactage du mélange, étayage et lissage final avec une taloche ou des moyens mécaniques. Le compactage est important pour obtenir les performances mécaniques les plus élevées. La finition de la chape, effectuée en mouillant avec de l'eau et à l'aide d'un disque en acier, détermine une croûte superficielle peu absorbante qui prolonge les délais de séchage de la chape et diminue les performances de l'adhésif. En correspondance avec le passage de tuyaux (épaisseur minimum 2 cm) introduire un grillage métallique galvanisé à mailles étroites (2 – 3 cm). Raccorder les reprises de coulée avec des barres de fer rondes tous les 20 – 30 cm et avec un coulis d'accrochage préparé avec 2,5 parties de ciment 32.5/42.5, 1 partie de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 et 1 partie d'eau.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Rekord Eco Pronto des machines et des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Autres indications

→ Joints : il est indispensable de désolidariser la chape en posant le ruban compressible Tapetex le long de tout le périmètre de la pièce et sur les éventuels éléments verticaux qui dépassent de la couche du support.

Réaliser des joints de fractionnement de la surface, en effectuant une incision sur la chape fraîche sur une profondeur de 1/3 environ de son épaisseur et en veillant à ne pas abîmer l'armature. Leur emplacement et leur entraxe doivent être déterminés lors de la conception. Ils sont généralement réalisés :

en cas de changement soudain de la dimension du revêtement de sol,

- à proximité des portes,
- en présence d'éléments de discontinuité,
- pour le fractionnement de grandes surfaces continues : 50 m² avec une seule dimension maximale de 8 m (40 m² en cas de planchers chauffants).

Les joints structuraux présents sur le fond doivent être respectés.

→ Mesure de l'humidité : la mesure de l'humidité résiduelle doit être effectuée avec un hygromètre au carbure de calcium. Les hygromètres électriques normaux fournissent des valeurs incorrectes à cause des liants spéciaux utilisés.

→ Sols chauffants : démarrage initial au moins 24 heures après la pose de la chape à une température d'alimentation comprise entre +20 °C et +25 °C, maintenir pendant au moins 3 jours puis configurer la température maximale de calcul et la maintenir pendant au moins 4 jours supplémentaires. Ramener la chape à la température ambiante et poser (EN 1264-4 point 4.4).

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cahier des charges

La chape de pose ou la plaque chauffante à haute résistance sera réalisée avec une chape prête minérale éco-compatible à prise et séchage ultrarapides, conforme à la norme EN 13813 classe CT-C40-F7, GreenBuilding Rating 5, type Rekord Eco Pronto de Kerakoll Spa, dans une épaisseur de ____ cm, idéale pour la pose avec des adhésifs pour céramique après 6 heures et de parquet après 24 heures. Y compris la désolidarisation avec des bandes déformables et le fractionnement en grands carrés. Rendement moyen de ≈ ____ kg/m² par cm d'épaisseur.

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	Mélange de liants et agrégats	
Masse volumique apparente	≈ 1,55 kg/dm ³	UEAtc/CSTB 2435
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie	≈ 0 – 5 mm	UNI 10111
Conservation	≈ 6 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	Sacs 25 kg	
Taux de gâchage	≈ 2,2 l / 1 sac 25 kg	
Poids spécifique du mélange	≈ 2,21 kg/dm ³	UNI 7121
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≥ 1 h	
Températures d'application	de +5 °C à +30 °C	
Épaisseurs en chape flottante	de 40 mm à 80 mm	
Épaisseurs en chape adhérente	de 20 à 80 mm	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 3 h	
Délai avant recouvrement (épaisseur 5 cm) :		
- carrelage	≈ 6 h	
- parquet	≈ 24 h	
Consommation	≈ 16-18 kg/m ² par cm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation et porosité du support.

Performances**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 3107/11.01.02
----------------	-----------------------	-------------------------

HIGH-TECH

Résistance aux sollicitations parallèles au plan de pose	$\geq 2,5 \text{ N/mm}^2$	UNI 10827
--	---------------------------	-----------

Résistance à la :

- compression après 24 h	$\geq 20 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
--------------------------	--------------------------	------------

- compression après 3 jours	$\geq 30 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
-----------------------------	--------------------------	------------

- compression après 28 jours	$\geq 45 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
------------------------------	--------------------------	------------

- flexion après 28 jours	$\geq 7 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
--------------------------	-------------------------	------------

Humidité résiduelle (épaisseur 5 cm)

:

- après 6 heures	$\leq 3\%$
------------------	------------

- après 24 heures	$\leq 2\%$
-------------------	------------

Classification	CT – C40 – F7	EN 13813
----------------	---------------	----------

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- des températures basses et forte humidité relative de l'environnement augmentent les délais de séchage de la chape
- une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
- avant de poser parquet et sol résilient, vérifier l'humidité résiduelle avec un hygromètre au carbure de calcium
- Ne pas ajouter au mélange d'autres liants, agrégats, adjuvants, pigments ou de l'eau en phase de prise
- ne pas mouiller la chape réalisée, la protéger du soleil direct et des courants d'air au cours des 6 premières heures
- les températures élevées réduisent considérablement les délais d'utilisation
- étendre une barrière vapeur, retournée sur les murs pour la pose des revêtements de sols sensibles à l'eau ou sur les supports avec risque de remontées d'humidité
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de janvier 2023 (réf. GBR Data Report – 02.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.